

COMITE CONSULTATIF DE LA HALLE A MAREE DU CROISIC

Compte rendu de la réunion du 20 novembre 2015

La réunion du comité consultatif de la Halle à Marée du port du Croisic a eu lieu le vendredi 20 novembre 2015 à 14h30 dans la salle de réunion de la criée sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan technique et financier partiel 2015
2. Perspectives 2016
3. Point sur les travaux en cours
4. Barèmes 2016
5. Questions diverses

Les membres présents regrettent l'absence des représentants des acheteurs sans qui ce comité paritaire perd de son sens.

1. Bilan au 31 octobre 2015

M. Palladin dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et du Croisic en particulier arrêté au 31 octobre 2015.

Ce bilan fait ressortir une bonne année pour l'activité pêche avec en particulier au Croisic une progression de plus de 14 % en tonnage et de près de 12 % en valeur. Ces résultats confirment la justesse du choix du modèle économique mis en place par la Saeml depuis bientôt 5 ans.

La discussion qui s'en suit porte sur les points suivants :

Personnels

Les pêcheurs soulignent le bon comportement du personnel de la criée, et souhaitent que la criée puisse s'assurer des services des jeunes employés actuellement en Intérim à plus long terme.

M. PALLADIN indique que le dossier de recrutement est à l'ordre du jour avec la possibilité de compléter les horaires actuels avec du travail de mise en ligne avant la vente.

Dragage

Les opérations de dragage sont terminées et les résultats sont satisfaisants pour les pêcheurs.

Contenants

Les pêcheurs indiquent ne pas pouvoir utiliser les caisses de 35 L en raison de la place qu'elles prennent dans les cales une fois chargées.

M. PALLADIN leur indique qu'une commande de caisses de 30 L est en cours.

☞ Machine à glace

Des dysfonctionnement de la maintenance par la Ste MCI expliquent les anomalies de fonctionnement observées depuis 3 semaines. Le retour à la normale est en cours.

☞ Chambre de stockage de la Boëtte

Les pêcheurs font les reproches suivants à cet équipement dont le coût a été de 20.000 € (et non 43.300 comme indiqué durant la réunion) :

- ✓ La température ne descend pas à -5/-7°C comme prévu
- ✓ La porte côté criée n'est pas étanche
- ✓ Les deux zones dans la chambre ne sont pas isolées

Pour corriger ces dysfonctionnement la criée va changer la porte donnant sur la criée, installer une porte de sectionnement entre les deux zones et individualiser les groupes pour chaque zone en conservant une zone à -5/-7 °C.

2. Perspective 2016

☞ Mise en ligne

Les représentants présents demandent à la Saeml de mettre en place le plus rapidement possible une prestation de mise en ligne avant la vente afin que tous les produits soient pris en charge par la criée. Cette solutions permettra également de supprimer totalement le risques encourus par les pêcheurs (et la criée) pour le travail dissimulé que représente le recours à des personnels étrangers au rôle d'équipage sous la criée.

La Crieé va avancer progressivement vers cette solution en en chiffrant les coûts (directs et induits).

☞ Machine à Glace

Un système de distribution automatique est en cours d'étude. Une fois en place, les usagers pourront se servir directement et seront facturés au kg près. Les bailles de glace mises à disposition au frigo seront alors supprimées.

☞ Transpalette

Des équipements neufs sont en cours d'acquisition.

☞ Reprise du quai

Le CD44 a été saisi d'une demande officielle de remettre le quai en état de circulation et de traiter le désordre du pont.

☞ Respect du Tri et du Calibrage

Stephane LREGALL rappelle aux pêcheurs l'importance de respecter le tri des espèces et leur calibrage. De trop nombreux lots présentent des écarts anormaux de calibre ce qui perturbe les achats par internet.

Si tout le monde reconnaît l'importance prise par ces achats, il convient d'en respecter les utilisateurs et de leur offrir des tris corrects afin de conserver leur confiance dans la criée.

Ce message est à faire passer à tous les producteurs

3. Barème des prix

Les tarifs 2016 seront identiques à ceux de 2015 en raison d'une inflation très faible.

Un forfait pour nettoyage de caisse retournées très salles (seiches) est ajouté, ainsi qu'une prestation d'usage des équipements du port sans vente sous criée.

4. Points soulevés par les usagers

☞ *Informations sur de futurs contrôles communs DDTM – DIRM*

M. FOUTEL informe le conseil que des contrôles communs DDTM DIRM auront lieu prochainement à bord des navires.

Ces contrôles visent à vérifier les conditions sanitaires de manipulation et de stockage à bord des poissons destinés à la commercialisation, les bateaux de pêche constituant actuellement le seul maillon de la filière ne faisant pas l'objet de contrôle sanitaire de la part des services officiels. Une présentation du dispositif a été faite auprès du président du comité régional des pêches avec lequel il a été convenu que ces contrôles se feraient dans la mesure du possible conjointement avec les services de l'ULAM afin de ne pas multiplier les opérations de contrôle sur les navires.

Sur ces aspects sanitaires, un compte rendu mentionnant les éventuels points à améliorer sera systématiquement adressé aux patrons pêcheurs.

☞ *Consommations à quai*

Les pêcheurs s'inquiètent des abus de consommation des navires en stationnement à quai. Ils réitèrent leur proposition d'installation de système de contrôle afin de les limiter et de faire payer les excès de consommation.

☞ *Mauvais usage de la criée*

Les pêcheurs demandent à ce que le matériel de pêche soit retiré de la criée qui ne peut pas être une zone de stockage de ces équipements.

De plus ils soulignent que les opérations de soudure dans la criée n'ont pas lieu d'être d'autant qu'elles utilisent le matériel de la criée sans raison.

↳ Fermeture des boxes

Une grille de fermeture est demandée sur les boxes où ont été retirés les systèmes de convoyage.

↳ Financement de nouveaux navires par la Saeml

M. PALLADIN confirme au conseil que la Saeml n'a pas participé (et n'a pas été sollicité) au financement du Rangiroa, ce navire ayant ses zones de pêches naturelles en dehors de la zone.

Il confirme que la Saeml ne participera à de cofinancement que pour des navires venant vendre une large partie de leur production sous les criées qu'elle gère.

En ce qui concerne le Rangiroa, une communication va être faite auprès des acheteurs afin de les informer du débarquement probable d'espèces particulières telle que la lotte ou la cardine.

Les pêcheurs souhaitent attirer l'attention de la criée sur le risque de déstabilisation que de grosses quantités de langoustine du Nord pourraient faire peser sur les cours en saison. Ce point fera l'objet d'une attention particulière du chef des ventes.

↳ Pêcheur retraité

Le navire Johannesburg appartenant à un pêcheur retraité provoque une gêne au stationnement pour les navires en activité.

Une place va lui être assignée du côté du ponton retraités.

5. Actions restant à mener suite aux conseils précédents

Utilisation de la plateforme de livraison

Certains usagers indisciplinés continuent à utiliser cet équipement de livraison comme aire de stationnement au préjudice des autres usagers. Un rappel leur sera adressé.

Cale de mise à l'eau

Modification des plots de délimitation du parking remorques afin de pouvoir réduire ce parking en hiver et retrouver la surface actuelle au printemps.

La réunion s'est achevée à 16h30.